7, rue Alcide de Gasperi
Luxembourg-Kirchberg
Boîte postale 1304
L-1013 Luxembourg

E-mail fedil@fedil.lu
Téléphone +352 43 53 66-1
Fax +352 43 23 28
www.fedil.lu

Fedil
Business Federation
Luxembourg

Communiqué de presse

Enquête « Les qualifications de demain dans le domaine des TIC » :
Les entreprises ont besoin de niveaux de formation toujours plus élevés

La Fedil, l'ABBL et la clc viennent de publier les résultats de l'enquête menée en 2009 portant sur les qualifications recherchées dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans le secteur privé. L'initiative a été soutenue par des partenaires institutionnels, à savoir la Chambre de commerce, le ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle ainsi que l'Administration de l'emploi.

Les résultats de l'enquête sont publiés sous forme d'une brochure intitulée « Les qualifications de demain dans le domaine des TIC ». Editée pour la première fois en 2001-2002, la brochure sert d'indicateur aux jeunes, à leurs parents, au corps enseignant ainsi qu'aux services d'orientation scolaire et professionnelle. Elle contribue à mener une orientation professionnelle adaptée aux réalités du marché de l'emploi, vers les filières offrant de nombreux débouchés et répondant aux profils professionnels sollicités par le secteur privé.

Elle permet, par ailleurs, d'adapter davantage la politique de formation professionnelle à la réalité économique et de viser une meilleure adéquation entre l'offre et la demande sur le marché de l'emploi, notamment en adaptant les formations à dispenser aux besoins des entreprises.

Les besoins en qualifications : tendances majeures

Les entreprises membres des trois organisations patronales partenaires dans l'enquête ont été interrogées sur leurs prévisions d'embauche dans un avenir rapproché de deux ans.

Les résultats obtenus montrent qu'il y a de fortes prévisions d'embauche pour les personnes qualifiées dans le domaine des TIC, notamment aux niveaux commercial, de la programmation ou encore de la gestion de projets.

En termes qualitatifs, les entreprises ont exprimé des exigences de formation élevées pour la plupart des professions : le niveau « BAC +2 » est un minimum requis dans 88% des cas. Par contre, les prévisions d'embauche pour le niveau « BAC » est en nette régression (5,3% en 2009 contre 18,2% en 2007). L'exigence d'un diplôme de fin d'études secondaires ou techniques ne représente plus que 12,3% des prévisions contre 23,5% en 2007.

L'effet de la crise économique se fait également sentir dans le secteur des TIC. En effet, les prévisions d'embauche des 137 entreprises ayant participé à l'enquête, sont en baisse par rapport aux années précédentes.

A souligner que ces résultats sont des prévisions, ne représentant pas des promesses d'embauche de la part des entreprises et qu'ils doivent, partant, être interprétés avec précaution.

Des départs remplacés, mais surtout 59% de créations de postes

59% des postes à pourvoir proviennent de créations de postes, ce qui reflète un optimisme certain de la part des dirigeants d'entreprises. Lors de la dernière enquête, les créations de postes représentaient encore 68% des estimations.

L'enquête met en évidence que l'économie luxembourgeoise reste toujours créatrice d'emplois à haut niveau de qualification et que la demande est importante dans les professions du domaine des TIC.

A côté des messages liés directement à la formation initiale, les partenaires analyseront les possibilités en matière de formation continue afin de pouvoir satisfaire à court terme les besoins imminents des entreprises luxembourgeoises.

L'étude complète sur les qualifications de demain est disponible auprès des différents partenaires et peut être téléchargée sur le site Internet de la Fedil, sous l'adresse www.fedil.lu.

Personnes de contact pour davantage d'informations concernant l'enquête :
Tom Hermes ou Marc Kieffer
- par courriel : tom.hermes@fedil.lu ou marc.kieffer@fedil.lu
- par téléphone : +352 43 53 66-1

Le projet a en outre bénéficié du concours de l'Union européenne à travers le programme EURES (partenariat ADEM-CEPS/INSTEAD).

Luxembourg, le 16 mars 2010

(communiqué par la Fedil, la Chambre de commerce, le ministère du Travail et de l'Emploi, le ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle, l'ABBL et la clc).